



# JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATIONS

**Billet** 3

**CPAS** 4

**CCCA** 5

**PCS** 6

**AIS Prologer** 7

**Bibliothèque/MJC** 8

**Sport** 9

**Agenda - Carnaval**

11/12/13/14

**Avis à  
la population** 15

**Prévention** 16

**Énergie** 17

**Tchats/Tibi** 18



## CHAPELLE PIETON GODARVILLE



Février 2023 - n° 274

Editeur responsable: Collège communal de Chapelle-lez-Herlaimont, place de l'Hotel de Ville 16, 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.  
Tél 064/43 13 33 E-mail [accueil@chapelle-lez-herlaimont.be](mailto:accueil@chapelle-lez-herlaimont.be) [www.chapelle-lez-herlaimont.be](http://www.chapelle-lez-herlaimont.be)

# Pompes Funèbres du Centre S.A

NOUVEAU FUNÉRARIUM À ANDERLUES

Le personnel des Pompes Funèbres du Centre est à votre disposition 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



*" 4 générations d'expérience à votre service,  
avec une large gamme de produits  
ainsi que deux sites de recueillement. "*

Assurances décès  
Devis gratuit

Contrats anticipatifs

Rapatriement dans  
le monde entier

Fleurs naturelles  
Fleurs artificielles

Formalités après décès

Funérailles sur mesure

Conception et devis  
en 3D GRATUIT

Monuments Funéraires  
& Marbrerie du Bâtiment

Accessoires de Cimetière :  
\*photos, \*lettrages, \*lanternes,  
\*accessoires en bronze

Conception, réalisation  
et placement par nos soins

Plaques personnalisées

Plaques de columbarium



## Marbrerie

Une équipe de professionnels à votre disposition  
pour vos réalisations, vos placements dans les cimetières.

Informations supplémentaires, rendez-vous ou devis,  
dans nos bureaux ou à votre domicile,  
avec ou sans rendez-vous, sur simple demande par téléphone.

Des conditions exceptionnelles sur les monuments & accessoires de stock.

### FUNÉRARIUM - BUREAU

Rue de la Hestre, 83  
7160 Chapelle-Lez-Herlaimont

### FUNÉRARIUM

Rue Raoul Warocqué, 32  
7140 Morlanwelz (près de l'itm)  
Ligne funéraire entièrement rénovée

### FUNÉRARIUM

Rue de Nivelles, 136  
6150 Anderlues

tél. : 064 37 00 00

info@pfducentre.net  
www.pfducentre.net



Chères Chapelloises,  
Chers Chapellois,

Nous voici déjà dans une année 2023 très entamée!

Après plus d'un mois, nous pouvons retenir que la Covid ne semble plus trop vouloir nous ennuyer et que la guerre en Ukraine s'éternise et n'est pas prête de se terminer.

Nous devons bien constater que celle-ci ressemble à une 'guerre par procuration' contre l'ennemi commun qu'est La Russie. Par procuration, car les livraisons d'armes, de chars et même d'avions à l'Ukraine de la part des pays européens et des Etats-Unis sont un sujet qui rythme le quotidien des ouvertures de nos journaux télévisés. Espérons que cela ne soit pas le début d'une escalade où personne n'aura rien à gagner.

Covid et Ukraine ont fortement influencé la hausse des prix de tous les biens de première nécessité, des taux d'intérêt, de l'énergie, des matériaux de construction...

En effet, depuis plus d'un an, nous devons subir une reprise de l'inflation qui fait du mal à nos commerçants et au portefeuille de chacun(e)s d'entre nous. Nous devons déplorer l'arrêt de l'activité des magasins et de commerces où l'électricité, le gaz et le mazout sont une composante importante des coûts de production.

Pourtant, le prix du gaz est aujourd'hui loin des sommets atteints dans un passé encore récent. Cela parce que nous vivons un hiver doux et que nous sommes quand même sensibles aux petits degrés de trop auxquels nous ne prêtions pas attention avant. Les fournisseurs autres que la Russie peuvent également nous approvisionner sans difficulté.

Conclusion: l'offre excède assez largement la demande et les prix du gaz repartent à la baisse. Nous ne nous en plaindrons pas même si beaucoup d'entre nous devront attendre leurs échéances de contrat pour en voir les bénéfices.

Pour en terminer avec cette introduction macro-économique, il faut vraiment souhaiter que la spirale inflationniste ne s'emballer pas plus, car cela n'est jamais bon pour personne.

Je reviens sur notre commune pour vous faire part des prochains travaux qui s'étaleront sur les 30 prochains mois:

- dès mai 2023 : rue Neuve (depuis la cité de la Case jusqu'à la N59), l'arrière de la place Musch, la rue du Canal et un site protégé pour piétons et vélos, depuis la sortie de Piéton vers Chapelle (jusqu'à la 'ferme blanche');
- dès mai 2024 : place De Gaulle, rue des Martyrs;
- 2024 et 2025: rue de la Colline (entre rues de Gouy et Briart), du Moulin, de la Briqueterie et poursuite du site protégé pour piétons et vélos, de Piéton jusqu' à la rue d'Herlaimont à Chapelle;

L'entretien de voiries et trottoirs continuera évidemment de manière constante.

En bâtiments, nous aurons la création de la nouvelle école de la rue des Ateliers (où seront rassemblées les écoles du Centre et Sainte-Catherine), la rénovation et l'extension du Hall des sports de Chapelle (nouveau dojo, buvette panoramique, rehausse et modification de la toiture, 500 places assises...), la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, la rénovation et l'extension des bâtiments du CPAS à Chapelle et du football à Claire Fontaine.

Tout cela dans un contexte budgétaire maîtrisé grâce aux subsides reçus pour ces projets et aux économies d'énergie générées.

Il me reste à vous quitter en vous souhaitant le meilleur pour 2023 et pour les adeptes, de joyeuses soumonces et carnivals sur nos 3 villages !

A bientôt.

**Karl DE VOS,**  
Bourgmestre.





## Consultations juridiques de 1<sup>re</sup> ligne

### Des problèmes vous préoccupent ?

#### **Vous recherchez des informations générales sur les thèmes suivants :**

- garde d'enfant(s),
- divorce,
- problème de voisinage,
- créances alimentaires,
- gestion quotidienne des paiements,
- loyer ...

Ces consultations juridiques de 1<sup>re</sup> ligne sont gratuites et les informations sont données par une avocate.

#### **Comment faire ?**

S'inscrire en prenant un **rendez-vous au 064/43 20 20**

#### **Quand ?**

A partir de 17h00 uniquement sur rendez-vous :

- le mercredi 15 février 2023
- le mercredi 08 mars 2023
- le mercredi 22 mars 2023
- le mercredi 05 avril 2023
- le mercredi 19 avril 2023
- le mercredi 17 mai 2023
- le mercredi 31 mai 2023
- le mercredi 14 juin 2023
- le mercredi 28 juin 2023

Les rencontres se font au CPAS, place de l'Église 24 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

**Renseignements :** Accueil du CPAS au 064/43 20 20



## Bien-Être animal.

L'Administration communale et le Centre Public d'Action Sociale se sont portés candidats en juillet dernier à un appel à projets de la Ministre Wallonne du Bien-Être animal, Céline Tellier, appel à projets permettant de faciliter l'accès aux soins pour les animaux des publics fragilisés.

Nous avons récemment reçu une réponse positive de la part de la Wallonie.

Nous vous invitons à prendre contact avec le CPAS au numéro suivant: 064/43.20.20 afin de vérifier votre éligibilité pour que votre animal de compagnie puisse bénéficier des soins de base gratuitement (mise en ordre sanitaire, stérilisation, vaccination et identification)



Le nouveau Comité, une fois créé, a déjà programmé diverses actions et activités en 2022. Citons notamment la présentation des missions du C.P.A.S. par son Président, Domenico Deligio et une visite guidée du Parlement de Wallonie très instructive.

D'autres visites de découverte, exposés, conférences et réflexions sont à l'étude pour 2023 avec pour but de susciter l'intérêt des aînés de l'entité chapelloise ... le tout dans le cadre des missions assignées au CCCA par le règlement d'ordre intérieur dont vous trouverez un extrait ci-contre.

**MISSIONS ET OBJECTIFS DU CCCA**

- Examiner la situation des aînés d'un point de vue moral, matériel et culturel ;
- Suggérer et favoriser toute initiative qui contribue à la défense de ce bien-être ;
- Favoriser la prise de conscience des aînés au rôle qui leur revient dans la Commune en favorisant leur participation ;
- Leur fournir des occasions de s'exprimer ;
- Guider le Conseil communal sur les questions qui ont une incidence sur la vie des aînés ;
- Offrir aux aînés des occasions de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif ;
- Veiller à l'établissement et au maintien des relations inter-générationnelles ;
- Veiller à la diffusion, par les autorités concernées, des renseignements et décisions qui concernent les aînés ;
- ....

*Nous vous souhaitons une merveilleuse « Tchatvalentin »*



## Plan de Cohésion Sociale



**Permanence du Service Public Fédéral Sécurité Sociale**  
**Direction Générale des Personnes Handicapées (Vierge noire)**  
**Sur rendez-vous à prendre au 064/43.13.15**  
**ou à l'adresse email [pcs@7160.be](mailto:pcs@7160.be)**

Vous avez introduit une demande de reconnaissance, allocation, carte de stationnement ou d'une autre mesure à la **Direction Générale des Personnes Handicapées** et vous souhaitez connaître l'état d'avancement de votre dossier et/ou poser des questions d'ordre financier et administratif ou vous souhaitez avoir des renseignements avant de faire une demande ...

Remarque : **les nouvelles demandes d'allocation pour les personnes de 65 ans et plus** ne sont plus traitées par la DG Personnes Handicapées mais bien par votre mutualité.

### Dates des prochaines permanences (sur rendez-vous, places limitées) :

- Le lundi 13 mars 2023
- Le lundi 17 avril 2023
- Le lundi 8 mai 2023
- Le lundi 12 juin 2023



### Plan de Cohésion Sociale

Place de l'Hôtel de Ville, 16 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
(bâtiment situé à gauche de l'Administration communale)

**Infos et inscriptions** au 064/43.13.15 • **Email** : [pcs@7160.be](mailto:pcs@7160.be)

## Espace Public Numérique (EPN)

### Programme des ateliers

#### B.A.-BA de Windows 11

Les lundis 20/02/2023, 27/02/2023, 06/03/2023 et 13/03/2023 de 9h à 10h45

#### B.A.-BA Smartphone Android

Les jeudis 16/02/2023 et 23/02/2023 de 14h15 à 16h

#### Créer et gérer son adresse email

Le jeudi 2/3/2023 de 14h15 à 16h

#### Family link, le contrôle parental sur smartphone et tablette

Le jeudi 9/3/2023 de 14h15 à 16h

#### B.A.-BA de Google Doc (le traitement de texte en ligne gratuit)

Les jeudis 16/03/2023, 23/03/2023 et 30/03/2023 de 14h15-16h

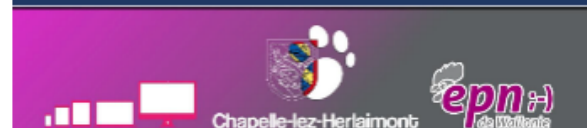
Nous serions d'ailleurs ravis d'entendre vos propositions d'ateliers afin de vous satisfaire au mieux ! Une boîte à suggestions est d'ailleurs disponible à la bibliothèque pour recueillir vos idées.

Au plaisir de vous y voir !

**Lieu** : bibliothèque du T'Chatpitre (rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont):

**Sur inscription** au 064/44.17.09 ou par email à l'adresse [e pn@7160.be](mailto:e pn@7160.be)

### Les ateliers de l'EPN reprennent !



## Agence Immobilière Sociale PROLOGER



**ASBL agréée par le Gouvernement wallon**

**Vous êtes à la recherche d'un logement ?**

**Vous êtes propriétaire et vous souhaitez vous décharger des tracas locatifs ?**


### L'AIS Prologer peut vous aider !

L'AIS permet la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus modestes. L'AIS agit comme intermédiaire entre les propriétaires et les locataires et gère le suivi technique et social (rédaction des contrats de bail et enregistrement, état des lieux).

Nous garantissons aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs ainsi que l'exonération du précompte immobilier.

**Nous garantissons aux locataires un loyer modéré et un logement en bon état locatif.**

 : [ais.prologer@gmail.com](mailto:ais.prologer@gmail.com)

 : 064/43.20.82 (répondeur 7 jours/7)

 : [aisprologer](https://www.facebook.com/aisprologer)

**SIEGE SOCIAL :** Rue de Piéton 2 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

**COMMUNES COUVERTES :** Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Les Bons Villers, Pont-à-Celles et Montigny-Le-Tilleul.

**INSCRIPTIONS pour les candidats locataires sur rendez-vous.**

**INSCRIPTIONS pour les candidats locataires sur rendez-vous.**





## Bibliothèque communale du T'chatpitre

### Information importante

Dans le but d'améliorer son service aux lecteurs, la bibliothèque change de logiciel (Décalog) et s'intègre au catalogue collectif de la Province du Hainaut. Afin de permettre la migration des données et de suivre les formations nécessaires, **la bibliothèque fermera ses portes du lundi 3 avril au samedi 29 avril 2023 inclus.**

**La réouverture est prévue pour le mardi 2 mai 2023.**

**La boîte de retour sera**, quant à elle, toujours **accessible** pendant cette période (attention, certains formats sont trop grands pour la boîte, ceux-ci devront donc attendre la réouverture pour être ramenés).

Merci de votre compréhension,

L'équipe du T'chatpitre.  
MJC

MJC

**A Chapelle**  
**Accueil**  
Lundi : fermé  
Mardi : 16h/19h  
Mercredi : 14h/20h  
Jeudi : 16h/19h  
Vendredi : 16h/20h  
Samedi : 13h/18h

**Ateliers**  
Mercredi :  
16h/18h Ecriture/Rap/Studio  
17h : Culinaire  
Jeudi : 17h/18h Expériences sociales

**Sorties**  
Tous les 1er samedis du mois : PISCINE  
Tous les derniers samedis du mois : CINEMA

**A Godarville**  
(salle polyvalente)  
Lundi : 17h/18h45 (accueil)  
Mardi : 17h/19h Mini-foot

D'autres animations et sorties sont organisées régulièrement

**Infos et renseignements :**  
Maison des Jeunes du Centenaire  
7, rue de l'Abreuvoir  
7160 Chapelle  
064/45 89 61 / direction.mjc@7160.be

 [mjcchappelle](#)  [MjcAsbl](#)

**La Maison des Jeunes  
du Centenaire**

**Pour les jeunes de 12 à 26 ans**

**Activités, sorties,  
animations, ateliers...**

**MJC**  
MAISON DES JEUNES  
DU CENTENAIRE



## ECHEVINAT DES SPORTS

### CENTRE SPORTIF LOCAL « Sport et Délasserment asbl »

Rue de La Hestre, 69 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont - 064/44.37.56 - [info.sport@7160.be](mailto:info.sport@7160.be)

## Les activités organisées par le Centre Sportif Local



Programme (12 semaines) de mise en condition physique par la course à pied. 40 €/la session complète

**2 niveaux :** niveau 1 = 0 à 5 km (débutant)  
niveau 2 = 5 à 10 km (pratiquant)

**Début de la session printemps en mars 2023**

(Dates de reprise à déterminer !)

**Lieu :** salle des sports de Chapelle

**Inscriptions :** [info.sport@7160.be](mailto:info.sport@7160.be)



### Gym douce (seniors)

Les mardis (en période scolaire) de 16h00 à 17h00

1 € la séance

**Lieu :** salle des sports de Chapelle

### Atelier psychomotricité

2 ans ½ à 5 ans

Tous les jeudis (en période scolaire) de 17h15 à 18h15

Lieu : salle des sports de Chapelle



### Marche Seniors

Parcours de +/- 5 km

1 € la séance

Les mercredis (en période scolaire) à 9h00

**Lieu :** salle des sports de Chapelle

## Stages multisports Pâques 2023

**SEMAINE 1 : du mardi 2 mai au vendredi 5 mai 2023**

**SEMAINE 2 : du lundi 8 mai au vendredi 12 mai 2023**

De 9h00 à 16h00 (garderie gratuite dès 8h00 et jusque 17h00)

### **PSYCHOMOTRICITÉ**

(Parcours, jeux de ballons, accoutumance à l'eau,...)

De 3 à 5 ans - 15 places !

#### **TARIFS**

**Semaine 1 (4 jours !)**

50 € Enfant de l'Entité

60 € Enfant Hors Entité

**Semaine 2**

60 € Enfant de l'Entité

75 € Enfant Hors Entité

### **MULTISPORTS**

(Sports de ballons, sports de raquettes, natation...)

De 6 à 8 ans - 15 places !

De 9 à 12 ans - 15 places !

#### **TARIFS :**

**Semaine 1 (4 jours !)**

50 € Enfant de l'Entité

60 € Enfant Hors Entité

**Semaine 2**

60 € Enfant de l'Entité

75 € Enfant Hors Entité

#### **LIEU D'ACCUEIL & D'ACTIVITÉS**

Hall des sports - Esplanade des Droits de l'Enfant

7160 Chapelle-lez-Herlaimont

#### **RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS**

Hall des sports de Chapelle-lez-Herlaimont

064/44.37.56 - [info.sport@7160.be](mailto:info.sport@7160.be)



## Centre Culturel d'Herlaimont

### SOIREE COURTS-METRAGES

**24 Février 2023**

**20h00**

Venez découvrir deux courts-métrages réalisés par deux jeunes réalisateurs de la région du Centre ! Un échange sera organisé après la diffusion avec les équipes des films.

"PASSION": « Quand on est la plus grande star du monde, vie privée et vie publique ne font qu'un. Retour sur le privé d'une vedette des années 60, qui essaie de tenir le cap alors que sa carrière est sur la pente descendante. ». Réalisé par Brandon Gotto.

"KÂLA": "Le rêve a de conscient ce que l'esprit a de réel" réalisé par Hugo Antoine, avec Alex Capite - Stefan Cuvelier - Joséphine Derennesse & Aurélie Dessain.

**GRATUIT - Infos et réservations: 064 43 12 57**

**ou [secretariat.cch@7160.be](mailto:secretariat.cch@7160.be)**

**Salle le « C3 » du Centre culturel.**



### MARCO LOCURCIO TRIO (JAZZ)

**01 Avril 2023**

**20h00**

C'est le retour du jazz à Chapelle ! Après quelques années de pause, le temps d'avoir une petite salle cosy, juste ce qu'il faut pour des concerts jazz et intimistes comme on les aime. Pour cette première fois, c'est le guitariste Marco Locurcio qui nous présente son nouveau projet, pour la première fois en TRIO. Une formule plus légère et plus intimiste où le son de sa guitare et le dialogue avec ses compagnons deviennent les deux palettes prédominantes. Accompagnée par Jacques Pili à la contrebasse et Fabio Zamagni à la batterie, nourrie par le jazz, les musiques de film, l'indie pop et l'électro, sa musique est hybride et accessible. À la finesse des mélodies s'associent des ambiances aériennes et rythmiques exubérantes. Un nouveau TRIO à découvrir ! Et surtout, une soirée pour les amateurs de jazz, mais aussi pour ceux qui souhaitent le découvrir, ou simplement passer une bonne soirée.

**Prévente: 7€ - Sur place: 9€ - Infos et réservations: 064 43 12 57**

**ou [secretariat.cch@7160.be](mailto:secretariat.cch@7160.be)**

**Salle le « C3 » du Centre culturel**



### SOIREE STAND-UP

**06 Avril 2023**

**20h00**

Mises en place depuis l'année dernière, les soirées Stand-Up du Punch comedy club reviennent une fois tous les deux mois au Centre culturel!

L'occasion de se retrouver autour d'un verre et de partager des fous rires avec notre entourage face à des comédiens et comédiennes de notre belle région. Les têtes d'affiche seront annoncées sur nos pages Facebook: Centre culturel d'Herlaimont Chapelle ou sur celle du Punch comedy club.

**Prévente: 10€ - Sur place: 12€ Infos et réservations: 0472 57 96 44**

**(sms) ou [lepunchcomedyclub@gmail.com](mailto:lepunchcomedyclub@gmail.com)**

**Salle le « C3 » du Centre culturel**



## Le carnaval de Chapelle-Lez-Herlaimont... un rendez-vous à ne pas manquer

Les archives communales mentionnent qu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, des réjouissances étaient organisées à Chapelle, à la mi-carême, c'est-à-dire au Laetare qui selon ses racines latines signifie « réjouis-toi ».

On y trouve là les origines du carnaval de Chapelle... c'est dire si ses racines sont anciennes et sa tradition bien ancrée.

Bien sûr au fil du temps, ces festivités ont évolué, mais ont gardé un caractère particulier teinté de convivialité et des spécificités originales typiquement chapelloises qui en font

sa réputation. Ainsi, aux côtés des traditionnelles sociétés de gilles et paysans, évoluent également des sociétés de fantaisie, des géants, de nombreuses « mascarades » et autre école de cirque qui composent les différents cortèges. Une imposante fête foraine égaie en outre les jours de festivités.

Le « rondeau de l'Avant-din-ner » du dimanche matin, son important cortège de l'après-midi, le « Prestige des Tchats », spectacle pyrotechnique exceptionnel qui conclut le cortège du lundi soir et le « brûlage des bosses » du mardi soir, sont sans conteste, les moments forts de ces 3 jours de liesse.

### L'ORDRE DES TCHATS

Créé en 1995, l'Ordre des Tchats compte, aujourd'hui, près de 1000 membres d'horizons, opinions et idéologies différentes.

La cérémonie d'intronisation des nouveaux Tchats est devenue un authentique spectacle qui s'est, au fil des années, totalement intégré aux festivités carnavalesques.

Chaque année, il intronise ainsi différentes personnalités participant à la promotion et au rayonnement de Chapelle.

A cette occasion, le Grand Conseil de l'Ordre des Tchats invite, en toute convivialité, la population à assister à cet événement ouvert au public.

**Samedi 4 mars 2023** - 16h00 (Hôtel de Ville) - Cérémonie d'intronisation de la 27<sup>e</sup> nichée de l'Ordre des Tchats.

1994 Naissance de **Félix Sylvestrix** - symbole de la Cité des Tchats. **[Bienvenue à tous]**

1995 Le Grand Conseil et les premiers culots de l'**Ordre des Tchats** prêtent serment devant le symbole original de la cité :

Salle de l'Hôtel de Ville

"Félix Sylvestrix. Nous, membres de l'Ordre te saluons. Dans ta cité, où nous vivons, respect et fidélité nous te jurons, de notre main, nous te caressons car prospérité et protection nous espérons."

POURBANK 2011

**ORDRE DES TCHATS**

**4 mars à 16h**

Source : Mr Claude STRAUNARD



**19-20-21**  
*MAI 2023*

Xavier Bouchier 2013





## Chapelle-Lez-Herlaimont

### Samedi 18 février

#### Soumonce en musique des gilles Gais Lurons et gilles à Hauts Chapeaux

### Samedi 4 mars

#### Soumonce Générale en musique

14.00 : Sortie des sociétés

16.00 : 27<sup>e</sup> Chapitre de l'Ordre des Tchats

19.30 : Cortège aux Lumières

22.00 : Feu d'artifice (place de l'Église)

### Samedi 11 mars

14.30 : 75<sup>e</sup> bal d'enfants (Hôtel de Ville)

## CARNAVAL DE LAETARE

### Dimanche 19 mars

09.00 : Remise des médailles

11.00 : Rondeaux de l'avant-din-ner (place de l'Église)

15.00 : Cortège (départ Saint-Germain)

avec les Tchaplous, les Boute-en-train, les Tchamaïcains, Tabata, Virgile & co, les Paysans, les gilles Gais Lurons, les gilles Joyeux, les gilles de l'Aurore, les gilles à Hauts Chapeaux.

L'Administration communale et le Comité officiel des fêtes organisent, à l'occasion du cortège carnavalesque du dimanche 19 mars, un concours destiné à récompenser les masques et les travestis les plus originaux ainsi que les groupes de mascarades formés les plus représentatifs ...

Pour participer à ce concours, les masques et les travestis qui auront pris part au cortège précité, voudront bien se présenter le même jour à 19h00 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Le jury distinguera les meilleurs participants dans diverses catégories et procédera à la remise des prix.

Participez au carnaval de Chapelle ! Masquez-vous, dansez et suivez vos groupes favoris.

ATTENTION: Pendant les cortèges du dimanche et du lundi, les travestis sont uniquement autorisés à évoluer derrière les éventuelles sociétés locales. Aucun travesti ne pourra se trouver derrière les groupes folkloriques étrangers afin de ne pas gêner leurs évolutions.

### Lundi 20 mars

14.00 : Sortie des sociétés

19.00 : Cortège aux Lumières (départ Saint-Germain)

22.00 : Feu d'artifice «Prestige des Tchats», place de l'Hôtel de Ville.

### Mardi 21 mars

15.00 : Sortie des sociétés

Dès 21.00 : Rondeaux et Brûlages des Bosses des différentes sociétés (place de l'Hôtel de Ville)

## Pieton

### Vendredi 24 mars

Marche parrainée et bal d'enfants

### Samedi 25 mars

#### Soumonce générale en musique

16.00 : Sortie des sociétés

## CARNAVAL DE PIÉTON

### Dimanche 2 avril

10.00 : Remise des médailles

11.30 : Rondeau en batterie (place Musch, au Marronnier)

16.30 : Grand cortège : place Musch avec les Vatos Locos, les Nous V'là, les Pierrots blancs de Godarville, l'école du cirque Pré en bulle et les Tchaplous de Chapelle.

18.30 : Rondeau (place Musch, au Marronnier)

22.00 : Feu d'artifice (place Moulin)

### Lundi 3 avril

14.00 : Sortie des sociétés

21.30 : Brûlage des Bosses (place Musch)

## GODARVILLE

### Samedi 22 avril

#### Soumonce générale en musique

15.00 : Sortie des sociétés

21.00 : Grand Cortège (départ place Albert 1<sup>er</sup>)

22.30 : Feu d'artifice (place de Gaulle)

## CARNAVAL DE GODARVILLE

### Dimanche 7 mai

09.00 : Remise des médailles (salle polyvalente)

11.00 : Rondeau matinal (place Albert 1<sup>er</sup>)

16.30 : Grand Cortège (départ place de Gaulle)

avec les Réveillés et leurs Paysannes, Les Pierrots blancs, Les Sans Soucis et leurs demoiselles, les Bons vivants, les Gaulois, Tabata Virgile & Co et les Tchaplous de Chapelle.

### Lundi 8 mai

15.00 : Sortie des sociétés

21.00 : Cortège aux Lumières (départ place Albert 1<sup>er</sup>)

22.30 : Feu d'artifice (place de Gaulle)

23.30 : Brûlage des Bosses (place de Gaulle)

### Mardi 9 mai

15.00 : raclot

### CHAMP DE FOIRE PRESENT DANS CHAQUE CARNAVAL !!





**25 mars**

Soumonce générale

**2 et 3 avril**

**carnaval 2023**

**Piéton**

## Avis a la population

**TRAVESTIS** : ils sont invités à prendre place dans les cortèges derrière la société de leur choix. Ils sont interdits derrière les sociétés étrangères afin de ne pas gêner leurs évolutions. De plus, il est préférable de ne pas porter de costume faisant référence à des épisodes malheureux de l'histoire (nazisme, terrorisme ...) ou des costumes nécessitant des armes factices.

**ORANGES** : il est strictement interdit au public de relancer des oranges à l'adresse des sociétés. Le jet d'orange doit rester un geste amical. Il est défendu après 19h30.

**DÉGÂTS** : les bris de vitres et toutes autres détériorations ou accidents doivent être signalés immédiatement au président de société et sont à charge de la société concernée.

Le Comité Officiel des Fêtes décline toute responsabilité en matière de dégâts, accidents ou incidents de quelque nature que ce soit. Sur le parcours des cortèges, les riverains sont invités à protéger leurs vitres, enseignes, ...

Nul ne peut lancer des produits susceptibles de salir les personnes, vêtements, voitures, édifices (plâtre, farine, suie ...).

Il est aussi interdit de faire usage de pétards, matraques, armes quelconques.

**POLICE – ROULAGE** : la circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés par des signaux dans le centre de la localité le 4 mars et du 19 au 22 mars 2023.

Pendant les 3 jours de Laetare, il est recommandé aux conducteurs de véhicules d'observer les règles de stricte prudence et de se conformer aux diverses interdictions mises en place lors de leurs déplacements dans la localité.

Les contrevenants seront punis de peines de police.

Attention, afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, les entrées vers le centre de l'entité seront sécurisées par un système dit "de chaînes", il sera donc impossible de passer, hors présence policière.

**FEUX D'ARTIFICE** : dorénavant, par mesures de sécurité, les périmètres des rondeaux seront exclusivement réservés aux membres des sociétés carnavalesques, leurs musiciens et tamboueurs ainsi qu'aux autorités et à leurs invités munis d'un laissez-passer.

Lors de ceux-ci, il est recommandé de fermer les tabatières et fenêtres des immeubles avoisinants.

### Horaires des barrages lors des festivités locales

#### **Samedi 4 mars**

Fermeture à 12h00. Réouverture à 5h00 (dimanche matin).

#### **Dimanche 19 mars**

Fermeture de 3h30 à 5h00 le lundi.

#### **Lundi 20 mars**

Libre circulation de 5h00 du matin à 12h00.

#### **Mardi 21 mars**

Libre circulation de 5h00 du matin à 14h00.

**Réouverture mercredi 22 mars à 5h00 du matin.**

### Règlement communal relatif au déroulement des festivités carnavalesques

#### **A. Fermeture des établissements accessibles au public**

**Art. 1** : *tous les débits de boissons ainsi que tous les manèges forains seront fermés dès 03h00 à l'occasion de :*

- Soumonce générale le dimanche ;
- Carnaval de Laetare, les lundi, mardi, mercredi ;
- Soumonce générale de Piéton, le dimanche ;

- Carnaval de Piéton, les lundi, mardi, mercredi ;
- Soumonce générale de Godarville, le dimanche ;
- Carnaval de Godarville, les lundi, mardi, mercredi.

Le Conseil communal entend par fermeture : les lumières éteintes, les lieux vidés, du personnel, des participants au carnaval.

**Art. 2** : *les clients se trouvant encore dans l'établissement après l'heure de fermeture devront quitter immédiatement les lieux de l'exploitant qui sera tenu pour responsable de son manquement.*

**Art. 3** : *le présent règlement sera affiché de façon visible dans les établissements concernés. Les exploitants en assureront l'information et interrompront la vente de leurs produits suffisamment tôt de manière à assurer un respect de l'obligation de fermeture à l'heure définie.*

#### **B. Vente d'alcool**

**Art. 4** : *la vente de boissons alcoolisées titrant plus de 15° est interdite sur le territoire de la commune pendant les festivités carnavalesques de Chapelle - Piéton - Godarville*

- du samedi à 0.00 au dimanche à 6.00 (soumonces générales)
- du dimanche à 0.00 au mercredi à 6.00 (carnaval)

**Art. 5** : *l'interdiction dont il est question à l'article 4 ne concerne pas les restaurants et les cafés, c'est-à-dire les établissements pratiquant la vente de telles boissons à consommer sur place de manière permanente.*

**Art. 6** : *toute infraction à cette règle conduira immédiatement à la fermeture du débit de boissons et à la confiscation du stock de produits illicites.*

#### **C. Utilisation d'objets pouvant constituer un danger pour le public**

**Art. 7** : *il est interdit aux consommateurs de sortir des débits de boissons munis de verres ou de bouteilles ou de se trouver sur la voie publique avec de tels objets, quelle qu'en soit leur provenance.*

**Art. 8** : *le présent règlement sera publié conformément aux articles L1133-1 et L1133-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et bénéficiera de la plus large diffusion.*

Vous pouvez consulter l'intégralité du règlement général de Police, sur le site: [www.chapelle-lez-herlaimont.be](http://www.chapelle-lez-herlaimont.be)

#### Poste de secours

Permanences : place de l'Hôtel de Ville n° 15

Le samedi 4 mars 2023 de 15h à minuit et au LAETARE, les 19, 20, 21 mars 2023, de 15h à minuit.

**N'oubliez pas de maîtriser votre consommation d'alcool...**

**Si vous souhaitez ouvrir dans le périmètre des festivités un stand boisson/nourriture, une demande devra être adressée au Collège communal, un mois avant l'événement.**

**Différentes précautions doivent être prises en termes de sécurité : visite des pompiers, prise de connaissance par la police, autorisation d'occupation du domaine public ...**





## Campagne de prévention sur les dangers des lanternes chinoises, pétards et autres feux d'artifice.

Afin d'éviter les dangers liés à l'utilisation de lanternes chinoises, de pétards et autres feux d'artifices, le Collège communal et moi-même souhaitons attirer votre attention sur l'importance d'un usage correct de ces artifices de joie.

Nous nous associons à la démarche du SPF Economie qui vise à rappeler les dangers encourus et les moyens d'éviter ces mêmes dangers relatifs à l'utilisation de ces éléments pyrotechniques et jeux de lumière.

N'étant pas des jouets, mais bien des produits explosifs, ces engins ne peuvent être mis entre toutes les mains ni utilisés dans n'importe quels conditions et endroits.

Ils peuvent s'avérer très dangereux si certaines précautions ne sont pas prises dès leur achat.

En effet, il est conseillé de n'acheter que des artifices légaux et sûrs destinés aux particuliers uniquement.

N'achetez des « artifices de joie » que dans les magasins reconnus et spécialisés disposant d'une autorisation de vente délivrée par le Collège communal ou provincial.

En tant que particulier, vous ne pouvez détenir qu'un kg de matière pyrotechnique correspondant à environ 4 à 5kg d'artifices bruts.

### **Outre ces différentes règles, quelques conseils d'usage sont indispensables :**

- le stockage doit se faire dans un endroit sec hors d'atteinte des enfants
- lisez les notices d'instruction avant la mise à feu
- choisissez un lieu de tir approprié
- gardez les spectateurs à bonne distance du tir
- mettez les animaux en lieu sûr
- ayez de l'eau et un extincteur à disposition
- soyez sobre au moment de tirer le feu
- protégez efficacement vos yeux en utilisant des lunettes de protection
- annulez le tir du feu en cas de grand vent
- n'utilisez pas d'allumette ou de briquet pour l'allumage des mèches
- éteignez les résidus incandescents au niveau du sol

Pour que la fête que vous organisez soit un moment de joie, respectez les conseils qui figurent généralement sur tous les emballages.

En cas d'urgence, formez les numéros 100 ou 112 ou encore faites couler de l'eau fraîche et propre sur les zones brûlées et proscrivez tout produit de type onguent sur les brûlures





Besoin de conseil en matière d'économie d'énergie ?

De primes ? De travaux d'isolation ?

Le service énergie de la commune peut vous aider.

**Comment ?** En contactant notre nouvelle conseillère Leissle Mary par e-mail à l'adresse [mary.leissle@7160.be](mailto:mary.leissle@7160.be) ou par téléphone 064/43.12.32

### Aide au financement de l'audit logement

Pour pouvoir bénéficier des primes énergétiques de la Région wallonne, il est nécessaire de réaliser un audit de votre logement. Son coût est généralement onéreux entre 700 et 1000 euros. Afin de faciliter vos démarches, la commune de Chapelle-lez-Herlaimont en partenariat avec la POLitique Locale Energie Climat, vous propose une aide au financement de cet audit.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec notre coordinatrice au 064/43.12.32 (contact du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00) ou par e-mail à l'adresse [mary.leissle@7160.be](mailto:mary.leissle@7160.be). Elle vous fixera alors un rendez-vous pour réaliser un dossier de demande de financement. Il vous sera demandé de verser une caution de 100 euros par e-DEPO, une assistance est possible pour cette démarche sous présentation de votre carte d'identité (code PIN) et de vos coordonnées bancaires.

Lorsque la caution est reçue, l'administration contacte un des auditeurs qui a été soumissionné pour réaliser l'audit. Celui-ci ne vous coûtera rien hormis la caution déjà versée.

Après le passage de l'auditeur, celui-ci vous enverra les résultats de l'audit ainsi qu'une copie à l'administration. Un deuxième rendez-vous avec notre coordinatrice sera fixé pour pouvoir vous aider à mieux comprendre les résultats et pouvoir vous guider dans le processus de prime de la Région wallonne.

Une fois un travail économiseur d'énergie terminé, il suffira de montrer une preuve photographique avant/après pour récupérer la caution de 100 euros.

### Alors quelles sont les conditions ?

- être majeur
- avoir un droit réel de propriété sur ce logement
- résider/ou mettre en location ce logement pendant 5 ans minimum
- s'engager à terminer au minimum un poste économiseur d'énergie, tel que décrit dans l'audit, endéans les 2 ans de la date de la réception de l'audit (pour pouvoir récupérer la caution versée au début des démarches).

### Permanence énergie

tous les mardis de 13h30 à 16h00 sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Chapelle-lez-Herlaimont.



Pédicurie médicale • Analyse de la marche  
Soins diabétiques • Semelles fonctionnelles  
Orthoplastie • Orthonyxie • Onychoplastie

Cabinet : rue Haute, 52a - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
Sur RDV au 0491.07.62.69 Gwendoline.podologie@gmail.com

*Le podologue est le professionnel paramédical qui examine et, si nécessaire, traite les patients présentant des affections au niveau du pied.*

**TOP MINCEUR**  
**Nadine WASTELAIN**  
COACH EN NUTRITION  
*Maigrir en mangeant*  
Rue du Président Allende N° 43  
7160 Godarville  
**064 22 09 93**  
**0479 34 84 21**  
[nadine.wastelain@skynet.be](mailto:nadine.wastelain@skynet.be)



## Jardin partagé des Tchats – Saison 2023 - places disponibles



L'Administration communale a converti le parc situé derrière l'Hôtel de Ville (entrée avenue Lamarche) en jardin partagé dont les parcelles sont mises à disposition des habitants pour leur permettre de cultiver des légumes. Les jardiniers sont encadrés par un animateur qui leur donne les bases nécessaires pour pratiquer le jardinage biologique.

Les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées peuvent participer à ce projet, car il est possible de jardiner via des jardins en carré surélevés.

**Les parcelles sont gratuites à condition de suivre obligatoirement les formations données à raison de deux sessions par mois (une le samedi matin et une autre en semaine) de mars à novembre sauf en été (juillet-août) pour un total de 14 séances (70 % de présence demandée aux séances).**

Si vous souhaitez apprendre à cultiver des légumes de façon naturelle, sans engrais chimique et sans pesticides, n'hésitez pas à nous rejoindre dans notre jardin communautaire pour débiter la nouvelle saison 2023. Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec notre conseiller en environnement au 064/43.20.71 ou par mail [didier.pogla-jen@7160.be](mailto:didier.pogla-jen@7160.be)

## TIBI



### Collectes sélectives

**PMC** : 20 février, 6 et 20 mars 2023

**Déchets organiques et résiduels** : tous les lundis du mois de février et mars 2023.

**Papiers, verres et cartons** : 20 février et 20 mars 2023



### **Permanences d'échange "titres-sacs TIBI"**

L'Administration communale organisera les permanences d'échange de "titres-sacs TIBI" et de rouleaux de sacs ni ouverts ni endommagés à partir du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2023.

Celles-ci sont prévues :

tous les jours de la semaine du lundi au vendredi au service des finances :

- de 8h à 12h et de 12h30 à 17h

- tous les samedis matin de 9h à 11h au service population.

Ces services sont situés place de Hôtel de ville n°16 à Chapelle-lez-Herlaimont.

Pour toute information, vous pouvez contacter le service des finances au 064/43.12.51

**Administration communale de Chapelle-lez-Herlaimont** [www.7160.be](http://www.7160.be)



**Agence locale pour l'emploi**  
**Titres-services**

*Vous avez besoin  
d'un coup de main...  
d'une aide ménagère ?*

N° agrément 03898

rue Solvay, 17 - Chapelle-lez-Herlaimont  
Tél. 064 46 09 18 - alechapelle@skynet.be

Bureau ouvert : Lundi, mardi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h  
Mercredi et jeudi : 9h à 12h



www.pedicure-daniele.be



Pedicure Daniele

**Pédicure Médicale**

Soins des pieds  
Ongles incarnés  
Verrues  
Oeil de perdrix  
Durillons  
Cors  
Callosités  
Soins diabétiques  
Mycoses  
Crevasses  
...



Cabinet / Domicile  
Rue Hector Gratia, 34 - PIETON  
0496 / 32 91 18  
pedicure.daniele@gmail.com

**Verbinnen**  
*Pompes funèbres*

*Fleurs et  
Funérarium*



info@funerailles-verbinnen.be  
www.funerailles-verbinnen.be  
Tél 064 22 22 58  
Gsm 0475 93 06 79

rue Destrée 33C  
7160 Godarville




**Immobilière de l'Étoile**

**Nous recherchons  
activement des biens  
à vendre et à louer**

Une équipe de 4 personnes,  
Mireille, Stéphane, Aurore et Jonathan  
**spécialisés dans  
la VENTE, LOCATION, GESTION  
de biens immobiliers**

REPORTAGE PROFESSIONNEL PHOTOS ET VIDÉO  
CONSEILLERS FINANCIERS  
CERTIFICATEUR PEB ET CERTIBEAU  
CERTIFICAT ÉLECTRIQUE - AIDE JURIDIQUE  
VIDE GRENIER - DÉMÉNAGEURS

**Evaluation gratuite de votre bien**

0496/816.909 - GSM : 0498/010.010



Nous mettons à votre disposition  
**notre expérience & nos compétences**  
afin de vous offrir **un service de qualité.**

UNE ANALYSE GRATUITE DE VOS CONTRATS D'ASSURANCES  
UNE GESTION PERSONNALISÉE DE VOS DOSSIERS  
UN SERVICE, UNE ÉCOUTE & DES CONSEILS SUR MESURE



Rue de Gouy, 51 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
064/70.70.80 - dimitri@illae-assur.be - raffaele@illae-assur.be

Chauffage  
Sanitaire  
Ventilation  
Climatisation  
Adoucisseurs



**ANTOINE** SRL



*La qualité  
et la proximité en plus !*

Mickaël Wallemacq

Chaussée Romaine, 30 • 7160 Chapelle-lez-Herlaimont • Tél. 064 26 53 91 • Fax 064 26 73 95  
service.clientele@aantoinessrl.be



# DEUX CENTRES FUNÉRAIRES Chapelle-lez-Herlaimont & Courcelles

Forte de ses **40 années d'expérience**, l'entreprise familiale **SOS-DECES** vous propose un accompagnement basé sur l'écoute, le respect et la discrétion.

À Chapelle-lez-Herlaimont dans un cadre calme et verdoyant ou à Courcelles dans des installations modernes et spacieuses, mais avec la **même philosophie** et la **même politique de prix** juste.

## VENEZ VOUS RENSEIGNER

- Funérailles dans toute la Belgique et à l'étranger
- Agréé assurances Dela, Corona Direct, Funalia,...
- Dernières volontés
- Assurances-décès



Conception  
de modèles  
personnalisés

Monuments  
funéraires

Fleurs  
et articles  
funéraires



### CHAPELLE

Rue du Vent de Bise 4  
7160 Chapelle-l-Ht  
(face au cimetière)



### COURCELLES

Rue de Trazegnies 177  
6180 Courcelles  
(face au Colruyt)

Jean &  
Stéphane  
Geunicks



☎ 064/44.55.44

☎ 071/11.66.11